OFFICE OF THE PRESIDENT
CABINET DE LA PRÉSIDENTE

Le 9 mai 2005

L'honorable Irwin Cotler, C.P., député
Ministre de la Justice et procureur général du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le ministre,

Objet : Processus de nomination à la Cour suprême du Canada

L'Association du Barreau canadien se réjouit de l'annonce que vous avez faite le 7 avril 2005 à l'effet d'instituer un processus de comités consultatifs pour les nominations à la Cour suprême du Canada.

L'ABC réclame depuis longtemps que les nominations à la Cour suprême du Canada suivent un processus consultatif établi, notoirement connu et bien compris, afin de favoriser la sélection du meilleur candidat ou de la meilleure candidate. Lorsque la population canadienne comprend la manière dont les juges de la Cour suprême sont nommés, sa confiance dans le système de justice en est inévitablement renforcée.

Le processus de comités consultatifs que vous proposez respecte tout à fait les principes de l'indépendance de la magistrature, de la transparence et du mérite.

Nous comprenons que l'ABC sera consultée lors de la préparation des listes de candidats et candidates en vue de leur examen par le comité consultatif et que ce dernier consultera également l'ABC à propos des candidats et candidates envisagés. Il est en outre approprié que la composition du comité comprenne des représentantes et représentants des barreaux puisque ceux-ci réglementent la profession juridique dans leurs ressorts respectifs. Je confesse cependant ma déception au constat que l'ABC ne fait pas partie du comité consultatif.

Comme vous le savez, l'ABC représente les avocates, avocats, juges, notaires, professeures et professeurs de droit, et les étudiantes et étudiants en droit dans chaque province et territoire du Canada. Environ deux tiers des juristes en exercice au Canada sont membres de l'ABC. La représentation de l'ABC au sein du comité consultatif permettrait aux juristes d'examiner selon une perspective nationale significative les questions professionnelles et d'intérêt public qui concernent les nominations à la Cour suprême du Canada.

500 - 865 Carling, Ottawa, Ontario Canada K1S 5S8
Tel/Tél. : (613) 237-2925 Toll free/Sans frais : 1-800-267-8860 Fax/Télécop. : (613) 237-0185
Home Page/Page d'accueil : www.cba.org E-Mail/Courriel : info@cba.org

L'ABC vous félicite d'avoir fait du processus de nomination une question prioritaire et dans l'attente de poursuivre le dialogue au sujet de notre requête en vue de devenir membre du comité consultatif, je vous prie de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

(Copie originale signée par Susan T McGrath)

Susan T. McGrath